



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Décembre 2021 N° 016

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication: Dr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan
Secrétaire de Publication: Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan
Directeur Scientifique: Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Bénéé Marcel: Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam.....: INPHB, Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste: IPNETP, Abidjan
Dr BERTE Zakaria: IPNETP, Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka..... : IPNETP, Abidjan
Dr TRAORE Sibiri..... : IPNETP, Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP, Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion, : IPNETP, Abidjan
Dr KONE Foussény : IPNETP, Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP, Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Table des matières

I - Editorial , Zakaria BERTE.....	7
II - Niveau d'études de la mère et performances scolaires des élèves de CM1 : Cas de l'EPP de Konankro Est Extension à Divo INANAN Kouéiwon Gaspard kkweiwn06@gmail.com OUATTARA Kanndanan Insiata – GOÏTA ouatinsete@yahoo.fr <i>Ecole Normale Supérieure Abidjan – CÔTE D'IVOIRE</i>	9
III - Perception des étudiant(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou ANON N'Guessan nnngssn@gmail.com / Anon05guessan@yahoo.fr UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire) GALBANE Jean-Baptiste galbajeau@gmail.com Ecole Nationale de Santé Publique / Burkina Faso YEO Soungari ysoungari@yahoo.fr UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire)	31
IV - Alphabétisation de capacitation, un nouveau paradigme de développement de proximité Yékini OYÉBI yekconstant@gmail.com	51
V - Sexe, personnalité extraversion-introversion, moment de la journée et performances attentionnelles chez des élèves de seconde Kolotcholoma Issouf SORO, soroissouf86@gmail.com Université Peleforo Gon COULIBALY	79
VI - Appropriation des outils du web 2.0 par les étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny : création d'un espace de discussion virtuelle sur la présence policière dans l'institution Sidiki BAMBA bsidiki@yahoo.com UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire) Konan Zagoh Martial YAO yaomartial0@gmail.com UFHB.....	101

**VII - L'aménagement urbain de Yamoussoukro :
Le décalage progressif entre conception théorique et
la pratique (Côte d'Ivoire)**

Sylvain Kouamé N'DRI silva.kouame@gmail.com IPNETP 133

**VIII - Gestion durable des déchets d'équipements électriques et
électroniques en Côte D'Ivoire : Cas des téléphones mobiles**

BAKAYOKO Siaka Isaak, ibakayokoo@yahoo.fr
UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire) 165

EDITORIAL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**APPROPRIATION DES OUTILS DU WEB 2.0 PAR LES
ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY :
CRÉATION D'UN ESPACE DE DISCUSSION VIRTUELLE SUR
LA PRÉSENCE POLICIÈRE DANS L'INSTITUTION**

Sidiki BAMBA

Maître-assistant

Spécialité : Communication politique, médias, manipulation et propagande

UFR Information, Communication et Arts - Département des SIC

Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

bsidiki@yahoo.com

Konan Zagoh Martial YAO

Doctorant

Spécialité : Communication politique et des organisations

Université Félix Houphouët-Boigny - Département des SIC

Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire yaomartial0@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif d'analyser les mécanismes de construction de l'opinion publique estudiantine sur la présence policière à l'UFHB à travers les outils du Web 2.0 en tant qu'espace virtuel d'échanges de points de vue contradictoires. En effet, la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, entre 2015 et 2017, a suscité une réelle polémique entre les étudiants. Entre la « raison sécuritaire » évoquée par les uns et le « primat de la liberté » par les autres, cette présence des forces de l'ordre a diversement été appréciée. Ces divergences d'opinions ont pour fondement la prégnance de la violence qui a cours dans l'espace universitaire. En effet, au fil des années, la violence est devenue un problème structurel pour tous les acteurs de l'espace universitaire et, en premier, les étudiants. Dans l'impossibilité de se retrouver dans un lieu bien identifié pour débattre, les étudiants se saisissent des moyens de communication numérique - dont le web 2.0 est l'expression - pour en faire leur « espace public » de discussion sur l'opportunité ou non de la présence des policiers à l'université.

En se fondant sur un socle théorique constitué de l'approche constructiviste des problèmes sociaux et de la sociologie des usages des TIC, cet article se veut une contribution à l'élargissement du champ de connaissances sur la notion d'opinion publique et ses manifestations dans l'organisation sociale humaine, plus précisément en milieu académique.

Mots-clés : Opinion publique, discussion, Web 2.0, police nationale, université, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

ADAPTATION OF THE NETWORK STOOLS BY THE STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY IN CÔTE D'IVOIRE : SETTING OF A VIRTUAL SPACE OF DEBATE ABOUT THE PRESENCE OF THE POLICE ARMY IN THE INSTITUTION

This article aims to point out the different ways of expressing of students about the presence of the police army in university Félix Houphouët-Boigny through the different stools of network availing different points of view. By the way, the presence of the police army at the University of Félix Houphouët-Boigny by the years 2015 and 2017 raised the real contradictory debate between the learners. Some of them stated the question of security and the others the one of freedom, first. The presence of police army has been seen differently. These different points of view have their source in the violence which takes place at the University. In fact, during several years, violence has become a structural problem for all the actors, the first concerned are the students. Not to be able to be together at a given, to hold a debate, the students use the tools of network to exchange, mainly the web2.0 to give their opinion about the opportunity of the presence of the police army or not at the University. Taking into account theoretical basic with the building up of the social problems and with the sociology of the information and communication technology users, this article wants to be mean and way to

widen the field of knowledge about the general point of view of the nation and their manifestation in the organisation of the human society, mainly in the academic society.

Keywords : *Public opinion ; debate ; Web 2.0 ; national police army ; university ; Côte d'Ivoire.*

INTRODUCTION

L'expansion des outils collaboratifs de l'internet favorise aujourd'hui une participation de plus en plus accrue des internautes au débat sur la gestion de tout ce qui concerne la société. L'internet a « incorporé un code particulier, une forme de vie démocratique » propre à lui et qui favorise l'élargissement de l'espace public¹. Dès lors, on peut avancer que l'humanité entre dans un nouvel ordre social, politique, pédagogique et culturel avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme le soutient Serres². Ainsi, face à tout problème social, les outils collaboratifs de l'internet sont devenus incontournables pour l'expression des opinions des acteurs concernés. Ce besoin de communiquer peut se lire comme une volonté du citoyen d'impacter le fonctionnement de l'organisation politico-sociale.

En outre, le morcellement de la gestion politique étatique donne lieu à un découpage et une organisation microstructurels du pouvoir politique. Dans ces microcosmes sociaux, les rapports entre acteurs peuvent être source de progrès, de tensions et même de confrontations. Dans cette optique, les administrés tentent d'exercer le principe d'expression libre en vue

¹ CARDON, D. et SMYRNELIS, M.-C., « La démocratie Internet », in *Transversalités*, n° 123, 2012, vol. 3, p. 65-73 ; CARDON, D., « Vertus démocratiques de l'Internet » in *La vie des idées*, 2009. [En ligne], URL : <https://laviedesidees.fr/Verts-de-ocratiques-de-l-internet.html> (Consulté le 08.11.2020).

² SERRES, M., *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier, 2012.

d'influencer les décisions et actions des dirigeants. Les universités appartiennent à ce type d'organisations.

L'espace universitaire se trouve également affecté par ces mutations politiques et médiatiques. Les universités en Afrique francophone³ sont récentes du fait de la colonisation et elles sont organisées selon le modèle universitaire français⁴. Ces universités sont marquées par des périodes troubles, en particulier l'université publique ivoirienne. Celle-ci connaît des troubles depuis les décennies 1980 et 1990. Ces deux périodes sont respectivement marquées en Côte d'Ivoire par la crise économique et le retour au multipartisme⁵. En dépit des réformes entreprises, les universités publiques ivoiriennes sont en proie à la récurrence de ces crises. Aussi, l'avènement du multipartisme en 1990, en Côte d'Ivoire, consacre-t-il cette nouvelle ère de bouleversements du contexte sociopolitique, en particulier celui des universités nationales. C'est la période de l'introduction de la politique, de ses tensions et divisions dans le système universitaire avec la naissance de différentes associations estudiantines. Celles-ci deviennent par la suite des instruments au service des « chapelles » politiques⁶.

³ Les premières universités en Afrique francophone sont les universités de Dakar et d'Abidjan.

⁴ CHARLE, Ch., et VERGER, J., *Histoire des universités*, Paris, PUF, 2007 (2^{ème} édition revue et augmentée), Coll. Que sais-je ?, n° 391; GOIN, B. T., « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, vol. 9, n° 1 & 2, Dakar, CODESRIA, 2011, p. 133-146.

⁵ BAILLY, D., *La réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; KIPRE, P., *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois, Ed. Sides, 2005 ; KOUI, Th., *Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire : droite, centre, gauche*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; FAURE, Y.-A., « L'économie politique d'une démocratisation. Éléments d'analyse à propos de l'expérience récente de la Côte d'Ivoire », in *Politique africaine*, n° 43, octobre 1991, p. 31-49.

⁶ GOIN, B. T., « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », op. cit., 2011.

Depuis lors, l'université ivoirienne connaît des troubles, manifestations et revendications de tout genre mettant en cause son fonctionnement. Cette situation, qui n'est pas sans conséquence, porte atteinte à la stabilité sociopolitique du pays. Ces tensions en milieu universitaire suscitent, depuis les années 1990, des interventions récurrentes des forces de l'ordre sur les sites universitaires (campus et résidences universitaires). Lesquelles interventions des forces de l'ordre donnent par moment l'allure d'une exacerbation de la crise qu'elles sont censées résoudre. Lorsque surviennent ces crises à l'UFHB, les différents acteurs universitaires (autorités universitaires, personnel administratif et technique, étudiants) se servent des moyens médiatiques à disposition à des fins d'échange, d'information et de communication. Disposant d'une faible marge de manœuvre avec les médias classiques⁷, les étudiants se tournent donc vers les outils participatifs d'internet pour aborder les questions relatives à leur univers.

Cet article aborde la question de la démocratie dans le monde contemporain, particulièrement sur les processus de construction de l'opinion publique en rapport avec l'avènement des outils de la communication numérique. Non exhaustif, il se veut une contribution à l'élargissement du champ de connaissances sur la notion d'opinion publique et ses manifestations dans l'organisation sociale humaine, plus précisément en milieu académique. Cet écrit se fonde sur un questionnement (1.1) et fait appel à différentes postures théoriques (1.2) et méthodologiques (1.3).

⁷ Les médias classiques désignent les moyens de communication existant avant l'avènement de l'internet. Ces médias sont, entre autres, la presse écrite, la télévision, la radio, etc.

1. QUESTIONS DE RECHERCHE, CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie est le lieu de présenter les questions de recherche et les cadres théorique et méthodologique de la présente étude.

1.1. Questions de recherche

Ce travail de recherche tente d'apporter une réponse à cette question centrale : comment se construit l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny à travers les outils du web 2.0 ? Dans l'optique d'apporter une réponse satisfaisante à cette question, nous avons déclinée celle-ci en des questions spécifiques comme il suit : quelles sont les perceptions des étudiants quant à la présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny ? Comment les étudiants débattent-ils de cette présence policière dans l'espace universitaire ? Et quelle est la place des outils du web 2.0 dans la construction du débat public virtuel sur cette présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny ? Répondre à ces questions implique de cerner les différents cadres théorique et méthodologique structurant la présente étude.

1.2. Cadre théorique de référence

La présente étude repose sur un socle théorique constitué de l'approche constructiviste des problèmes sociaux et de la théorie des usages des Tics. Les choix de ces théories s'expliquent dans comme il suit.

Le constructivisme est l'une des théories les plus usitées en sciences humaines et sociales et est considérée comme une théorie fondamentale des sciences de l'information et de la communication (SIC). Ce constat est fait par Gilles Gauthier, pour qui :

Il est fréquemment affirmé que tel objet, produit ou réalisation de communication, sont construits ou co-construits, que les pratiques de communication publique, notamment le journalisme, créent la réalité sur laquelle ils portent, que la communication elle-même et l'espace public sont essentiellement affaire de construction⁸.

Ces propos de Gilles Gauthier traduisent que, dans la théorie constructiviste, aucun fait social n'est préétabli comme connaissance pour l'homme et que tout fait ou réalité est construit par les acteurs sociaux concernés. Tout phénomène prend la dimension de problème social dans la mesure où il est communément vécu et défini comme critique par l'ensemble ou une partie des acteurs sociaux. C'est le cas de la présence policière qui est perçue comme un problème singulier à la communauté étudiante. Nous ne saurions toutefois nous limiter à l'usage du constructivisme dans son acception la plus globale. Cela dit, que faut-il entendre par approche constructiviste des problèmes sociaux ?

La théorie constructiviste guide, dans ce travail, l'analyse des problèmes sociaux. Nous postulons d'emblée que la définition des problèmes sociaux obéit à divers paradigmes. Cette assertion prend tout son sens avec la thèse d'Herbert Blumer qui affirme que les problèmes sociaux ne sont pas « comme un ensemble de conditions sociales objectives », mais trouvent leurs fondements dans les processus de définitions collectives⁹.

À cet effet, Fernand Dumont considère la détermination des problèmes sociaux comme l'identification d'un faisceau d'éléments ou d'un aspect particulier dans l'infinie diversité des problèmes sociaux : « un jugement de valeur suggère une urgence et entraîne un programme

⁸ GAUTHIER, G., « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* [En ligne], <http://questionsdecommunication.revues.org/7502>, 2003.

⁹ BLUMER, H. et RIOT, L., 2004, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n°67, p. 185-199.

d'action»¹⁰. Les problèmes sociaux dépendent donc des représentations collectives. Ainsi, dans la grande diversité des sujets alimentant l'espace public, une sélection s'opère en amont.

L'approche constructiviste nous permettra d'analyser, dans notre travail, le processus de construction de ce débat public étudiant autour de la présence de la police à l'UFHB et la controverse en résultant. Toutefois l'usage de cette théorie s'avère insuffisant dans l'appréhension de notre objet d'étude qui porte également sur les médias du web 2.0 : elle théorie se doit d'être renforcée.

1.3. Théorie des usages des TIC

Étant donné l'appropriation d'outils techniques à des fins de construction de sens, il est donc nécessaire de faire appel à la théorie des usages des Tics. Pour Serge Proulx, l'internet transforme les conditions d'usage des technologies actuelles et sa prégnance semble provoquer une rupture dans les usages (sociaux). Cette influence sociotechnique d'internet peut être cernée par la sociologie des usages, car celle-ci permet un aller-retour entre technique et social¹¹. Jauréguiberry et Serge Proulx soutiennent que : « l'usage des techniques n'est pas relativement neutre : il est porteur de valeurs et source de significations sociales pour l'usager »¹². Ce qui, autrement, traduit l'alliage entre technique et social que permet la sociologie des usages. La sociologie nous guidera pour la compréhension des termes d'usage, d'utilisation et de pratique.

¹⁰ DUMONT, Fernand et al (dir.), (1994), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

¹¹ BOUGAMRA, M., *Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*, Mémoire de maîtrise en Communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2015.

¹² *Ibidem*.

Serge Proulx s'inscrit dans la même logique que Josiane Jouët. Pour lui, l'usage renvoie à l'utilisation sociale d'un bien, d'un instrument, d'un objet naturel ou symbolique à des fins particulières. Il affirme que ces usages sociaux visent à mettre en relief « les significations culturelles complexes de ces conduites de la vie quotidienne ». Serge Proulx soutient que la sociologie des usages revient à observer « ce que les gens font avec les objets et dispositifs techniques »¹³.

Nous trouvons, dans la définition de Jérôme Denis, les fondamentaux théoriques fournis par la sociologie des usages dans cette recherche :

Avec la notion d'usages, c'est bien sûr la figure de l'utilisateur qui prend de l'ampleur, c'est-à-dire celle d'un acteur à part entière qui est appréhendé en tant qu'il produit lui aussi quelque chose et n'est donc pas passif, docile comme l'est, semble-t-il, l'utilisateur pensé par les concepteurs des technologies étudiées. Producteur, il l'est d'ailleurs généralement "contre" les producteurs attirés. C'est moins dans l'action en général qu'il est présenté dans les différentes études, et surtout dans leurs conclusions plus théoriques, que dans la réaction¹⁴.

Il ressort de ces assertions que les nouvelles technologies semblent accroître les possibilités de l'utilisateur qui, tout de même, peut déterminer ou détourner à son gré leurs fonctions. Notre regard s'articulera autour des moyens que fournissent les technologies nouvelles à l'individu et la nouvelle dimension sociale qu'elles lui confèrent par leurs usages, mais surtout sur son statut de producteur avec les TIC.

Cette perspective cadre également avec la perception de Florence Millerand qui estime que l'usage d'un média ou d'une technologie, repérable et analysable à travers des pratiques et des représentations spécifiques,

¹³ PROULX, S., *Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances* in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, pp. 7-20, [En ligne], <http://www.sergeproulx.info>, 2005.

¹⁴ DENIS, J., « Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques ». [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641283>, 2009.

devient « social » dès qu'il est possible d'en saisir « les conditions sociales d'émergence et, en retour d'établir les modalités selon lesquelles il participe à la définition des identités sociales des sujets »¹⁵. Les individus s'approprient les outils desquels ils en font un usage culturel et basé sur leurs valeurs actuelles. Comme Jean-Godefroy Bidima le soutient, l'internet permet d'externaliser le dit qui est aux antipodes du secret ancré dans la culture africaine¹⁶.

Cette recherche permettra d'appréhender et d'apprécier les conditions et le contexte dans lesquels cette situation « sécuritaire » se transforme en problème social, de comprendre ensuite comment réagissent les acteurs sociaux concernés et comment ils tentent de faire prendre conscience du problème. Nous rappelons, toutefois, que dans cette étude, seuls les outils interactifs de l'internet sont abordés comme lieux de discussion et de construction de cette opinion publique estudiantine.

1.3. Cadre méthodologique

La compréhension des mécanismes de construction de l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'UFHB nous a conduits à employer une approche méthodologique mixte fondée à la fois sur la méthode qualitative et la méthode quantitative.

La collecte de données a donc été menée à travers des entretiens semi-directifs et une enquête par questionnaire sur le site de l'Université Félix Houphouët-Boigny et ses environs. À la fois le théâtre de nombreuses altercations entre étudiants et policiers et le site où l'on observe en

¹⁵ BOUGAMRA, M., *Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*, op. cit.

¹⁶ BIDIMA, J-G., « Internet et le monde académique africain », *Diogène*, n° 211, 2005, p. 117-125.

permanence des détachements de la police nationale, l'Université Félix Houphouët-Boigny a été la zone géographique cible de la présente étude.

La méthode qualitative employée dans cette recherche s'inscrit dans un cadre d'analyse et d'interprétation fondé sur des entretiens semi-directifs réalisés. Notre corpus a été composé de 3 entretiens semi-directifs et de 120 fiches de questionnaires soumises aux étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Il faut noter que les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 3 responsables d'organisations estudiantines sur le site de l'Université Félix Houphouët-Boigny et au Centre Hospitalier Universitaire de Cocody (à proximité de l'UFHB). Ces personnes ressources sont, selon l'ordre des interviews réalisées, le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, le Président du Comité des Résidents universitaires et le Secrétaire général de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire, section LLC-ICA¹⁷. Ces entretiens ont permis de cerner les raisons profondes qui sous-tendent la perception sociale de la présence policière sur le campus de l'UFHB par des organisations estudiantines, l'effectivité du débat public sur leurs plateformes numériques et la place accordée à ces médias numériques. Les propos issus de ces entretiens ont été soumis à une analyse thématique de contenu.

La méthode quantitative a, quant à elle, été axée sur une enquête par questionnaire réalisée auprès de 120 étudiants sur le site de l'UFHB et dans les résidences universitaires avoisinantes (Campus Ancien, Campus 1, Cité Mermoz). Par souci de faisabilité, nous avons circonscrit cette enquête aux étudiants de quatre (4) UFR¹⁸ (Information Communication et Arts, Sciences Médicales, Sciences Humaines et Sociales et Sciences Juridiques Appliquées et Politiques) repartis sur différentes zones d'exposition des étudiants à la présence et aux interventions de la police nationale sur le site de ladite université. La constitution de cet échantillon s'est faite sur la base de

¹⁷ Langues, Littérature et Civilisations-Information, Communication et Arts.

¹⁸ Unité de Formation et de Recherche.

l'échantillonnage aléatoire stratifié qui consiste à diviser la population cible en sous-groupes homogènes ou strates puis à tirer, de façon aléatoire, un échantillon dans chaque strate. Cette enquête avait pour objectif de collecter les diverses perceptions des étudiants quant à la présence de la police nationale à l'UFHB, leur participation au débat public virtuel concernant cette présence policière et les motifs d'usage de ces outils. Suite au dépouillement à l'aide du logiciel de traitement de données et d'analyse de représentations *Sphinx Plus.V5. Tuite*, les données collectées ont été soumises à une analyse statistique. À l'issue de la collecte des données, la présentation des résultats permettant d'explicitier l'opinion publique estudiantine née de la présence de la police nationale s'avère opportune. Dans les lignes qui suivent, nous abordons les perceptions des organisations quant à la présence des forces de l'ordre dans l'espace universitaire (2.1), la valeur ou le caractère que prend cette présence pour lesdites organisations (2.2) et le rôle des outils du web 2.0 dans le déroulement des échanges estudiantins (2.3).

2. LA CONSTRUCTION DE L'OPINION PUBLIQUE ESTUDIANTE AUTOUR DE LA PRÉSENCE POLICIÈRE À L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Les résultats issus de notre collecte de données sont présentés sous diverses formes : des tableaux présentant l'analyse thématique des propos recueillis pendant les entretiens pour ce qui concerne l'enquête qualitative, et des tableaux et graphiques présentant des données statistiques pour ce qui est de l'enquête quantitative.

Les différentes techniques de collecte de données employées dans le cadre de cette recherche ont permis de dresser un état des lieux des tensions entre les étudiants et les policiers, l'usage des outils numériques participatifs comme espaces publics de discussion et la place de ces outils dans la construction de l'opinion publique estudiantine sur la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Comme mentionné plus haut, nous avons échangé avec des responsables d'organisations

estudiantines sur divers aspects de cette recherche. Pour ce qui concerne leurs points de vue sur la présence policière sur le site de l'UFHB, les responsables interrogés restent partagés sur la question de cette présence policière.

2.1. Le regard des organisations estudiantines sur la présence policière à l'UFHB

Pour les deux leaders d'organisations estudiantines, la présence des forces de l'ordre est un gage de sécurité pour les acteurs universitaires. Pour le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, « la police est là pour protéger les étudiants », car l'université est un lieu de violences. Il soutient donc que « la présence de cette force régaliennne comme la police nationale peut permettre que ces grabuges » prennent fin.

Et pour le Président du Comité des Résidents universitaires, la police nationale est présente sur l'espace universitaire « en cas de litiges entre syndicats » estudiantins et que celle-ci « a le droit d'exercer là où la population se sent dans l'insécurité ». Selon ce dernier, il faut prendre ses distances avec « la manipulation qui est mise en œuvre pour montrer l'aspect néfaste de la présence policière sur le campus ». Pour ces deux responsables étudiants, il est évident qu'une présence des forces de l'ordre sur l'espace universitaire de l'UFHB freinerait les situations de violences y ayant cours.

Mais cette perception approbatrice de la présence policière ne trouve pas le même écho chez le Secrétaire général de la FESCI, section LLC-ICA. Selon lui, la présence policière est un frein, une entrave à la liberté des étudiants de l'UFHB, car « cette police est réactionnaire ». Ce responsable étudiant ne masque pas sa déception lorsqu'il fait cas des actions de la police sur l'espace universitaire : « nous avons affaire à une police de voleurs ».

Ces propos corroborent le rejet de la police sur l'espace universitaire par la FESCI. Lequel rejet ne fait l'ombre d'aucun doute pour cet interviewé qui affirme : « nous avons signifié que nous ne voulons plus de la police à l'université ». Ceci dit, il importe de déterminer le caractère attribué par les étudiants à la présence policière à l'université.

2.2. La présence policière à l'UFHB : entre problème social et nécessité sécuritaire pour les organisations estudiantines

Le second volet de notre guide d'entretien visait à déterminer le caractère socio-problématique de cette présence policière. Pour les leaders étudiants interrogés, ce volet visait également à faire ressortir les raisons qui sous-tendent leur approbation ou rejet des forces de l'ordre présentes dans l'espace universitaire. Les différents points de vue exprimés par ces responsables s'inscrivent dans la continuité de leurs précédents propos. En effet, les deux premiers interviewés ne perçoivent pas cette présence comme un problème social. Bien au contraire, ils la trouvent bénéfique. Ce qui fait dire à l'un que « la présence de la police ne dérange en aucun cas » et qu'il n'y a « jamais eu de problèmes avec elle ». Dans la même veine, l'autre responsable soutient que la police est présente pour le maintien de l'ordre, pour la sécurité des biens matériels, humains et autres » quoique le campus ne soit pas, selon lui, « une caserne de police ».

En divergence avec le point de vue de ses prédécesseurs, le dernier responsable interrogé perçoit la présence policière comme un problème nécessitant une solution urgente. Pour lui, cette présence est un facteur d'insécurité et « ce problème » a toujours été au cœur des revendications de sa structure d'appartenance. Pour lui le « départ pur et simple de la police de l'espace universitaire » doit être effectif. Dans leur tentative de résolution de ce « problème », sa structure a, selon ses dires, à plusieurs reprises « posé le problème aux autorités compétentes », c'est-à-dire les autorités universitaires.

Suite à ces différentes interventions, il est indéniable que la présence policière à l'UFHB est perçue par certaines organisations estudiantines comme un problème social et par d'autres comme une nécessité. Ces divergences peuvent s'expliquer par le fait de la diversité des intérêts, activités et champs d'action des différentes organisations estudiantines de l'UFHB. Cette présence reste tout de même un problème social étudiantin. Car, comme le disent Adam Jamrozik et Luisa Nocella, « un problème social est une condition sociale considérée comme indésirable par une société ou par certains acteurs de cette société, dans la mesure où cette condition représente une menace de quelque sorte : explicite, valeurs, normes. La condition ou situation sociale peut être jugée comme problématique quand elle ne correspond pas à ce qu'on pense qu'elle devrait être »¹⁹.

Prenant la forme d'un débat important à mener, la présence des forces de l'ordre dans leur espace suscitera pour les étudiants la mobilisation des médias à leur disposition.

2.3. La place des outils du web 2.0 comme espace de discussion dans les organisations estudiantines

Pour ce qui concerne les outils du web 2.0, il reconnaît tout de même l'importance des outils participatifs de l'internet dans la dynamique des échanges entre étudiants. « On utilise beaucoup plus les réseaux sociaux, nos pages Facebook ». Selon le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, « pour éviter que nos propos soient conditionnés par une tierce personne, on utilise les moyens habituels, on communique et on se laisse aller sur les réseaux sociaux ». Des propos qui laissent entrevoir la liberté et l'autonomie que garantissent les outils du web 2.0 aux différents utilisateurs. Ils traduisent également, que par analogie avec les autres médias,

¹⁹ LAROQUE, P., *Les grands problèmes sociaux contemporains*, Vol.1, Les Cours de droit, 1969.

les outils du web sont plus fiables et donnent plus de latitude à quiconque veut s'exprimer.

De même, le Président du Comité des Résidents s'est montré laudateur des outils du web 2.0. Pour ce qui concerne la place des outils du web 2.0 comme moyens de communication et de libre discussion, il affirme que « les réseaux sociaux sont des outils de communication incontournables », et « il est archi faux que des personnes puissent arriver à bout de tout programme sans ces outils-là ! ». On peut induire, à travers ces propos, que les outils du web 2.0 sont d'une grande nécessité pour cette organisation. Par la suite, il précise que dans son organisation les SMS²⁰ sont plus prisés en tant que moyens de communication par excellence, car c'est le canal d'information « le plus simple et le moins coûteux ». Cependant, l'interviewé fait état de l'existence de pages d'échange et de discussions sur les réseaux sociaux numériques (Facebook et WhatsApp, etc.) pour sa structure. En guise de conclusion sur l'usage de ces outils, ce leader déclare qu'« il y a certaines choses que des personnes ne peuvent pas dire en face pour par peur, mais peuvent balancer sur les réseaux sociaux en craignant peu ». Les réseaux sociaux sont donc utilisés dans une logique de liberté d'opinion et d'expression, car tout le monde peut y aborder tout type de sujet comme peuvent laisser comprendre ces propos.

S'inscrivant dans la même veine que les deux premiers responsables interrogés, le Secrétaire général de section LLC-ICA de la FESCI nous a assuré que sa structure utilise pleinement les outils participatifs de l'internet à des fins d'échanges publics, entre autres. En fait, il affirme que sa structure est présente sur « tous les médias numériques à disposition » tels que les réseaux sociaux, ils utilisent des vidéoconférences, ceci leur permet d'être plus ouverts et d'être plus accessibles aux étudiants. À titre d'illustration, l'interviewé n^o3 a fait mention des projections vidéo retransmises sur leur site officiel²¹ lors de leurs différents congrès et assemblées générales.

²⁰ Short Message Service

²¹ www.fesci.ci consulté le 12 janvier 2017.

Il a également évoqué quelques pages virtuelles Facebook²² animées par la FESCI et ses différentes sections sur lesquelles les questions importantes pour la structure sont abordées en permanence. Ce leader étudiant argue que l'accès aux moyens de communication traditionnels (presse écrite, TV, radio, etc.) est difficile, ce qui fait des outils participatifs et collaboratifs de l'internet une alternative idéale, surtout avec les potentialités qu'ils offrent. La recension des perceptions étudiantes sur cette présence policière se doit d'être un préalable à l'analyse du débat numérique qui en découle.

2.4. La présence de la police nationale à l'UFHB : un objet de tensions entre les étudiants et les policiers

Le tableau suivant donne une idée de l'appréciation des étudiants concernant la présence policière à l'UFHB.

Tableau 1 : Appréciation de la présence de la police nationale à l'UFHB

Êtes-vous favorable à la présence de la police nationale à l'UFHB ?		
	Nb	% cit.
Oui	62	51,7%
Non	58	48,3%
Total	120	100,0%

Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

La question n°7 du questionnaire visait à déterminer si les enquêtés étaient favorables ou défavorables à la présence policière sur le site de l'université. Ce tableau nous montre les réponses suivantes : 51,7 % des étudiants sont favorables à cette présence des forces de l'ordre à l'UFHB.

²² « Fesci Ben »; « Fesci FLASH »; « Fesci LII-Ica Abidjan »; etc.

À l'opposé, 48,3 % des étudiants interrogés la désapprouvent. Ces chiffres montrent que la présence policière est perçue positivement par la majorité des étudiants. Cette majorité laisse entrevoir que le besoin de sécurisation de l'espace universitaire est grand. Ce point de vue dominant peut également s'expliquer par le fait que cette présence policière à l'UFHB peut contribuer à venir à bout de ce climat de grèves permanentes et du manque de liberté d'opinion et d'expression qui ont été mentionnés (prenant sa source dans ce climat universitaire trouble). Nous arguons donc que le besoin de sécurité explique ces tendances.

Il est également important d'évoquer le nombre non négligeable d'avis défavorables (48,3 %). Pour cette frange défavorable, il faut rappeler tout de même que les interventions policières sont par moment empreintes de violences à l'endroit des étudiants en général²³. L'on a pu observer que certains étudiants étaient pris à partie par des policiers uniquement sur la base de leur statut d'étudiants au cours des manifestations, laissant donc à ceux-ci un goût amer de ces interventions policières, et au passage de tout ce qui peut se rapporter à la police. L'on comprend aisément, comme le montre le tableau 1, pourquoi les étudiants ayant déjà assisté à une intervention de la police sont en défaveur de sa présence sur l'espace universitaire. Ce qui rend aisée la compréhension de l'aversion des étudiants. Ces répressions très souvent violentes à l'endroit des étudiants et le lourd passé empreint de tensions existant entre ceux-ci et les policiers illustrent le double symbolique d'appréciation et de rejet de la présence policière.

Nous avons pu constater que le genre avait également un rôle important dans l'appréciation de cette présence. Les femmes par exemple sont plus favorables à la présence policière que les hommes. En effet, sur l'ensemble des enquêtés de sexe féminin (30 % de l'effectif total), 66,7 %

²³ Etudiants manifestants, témoins et/ou victimes directs de manifestations réprimés (grèves et marches estudiantines, etc.) et étudiants tiers (témoins indirects desdites manifestations)

sont favorables à l'établissement des forces de police sur l'espace universitaire contrairement aux hommes au sein desquels l'on peut relever un taux de 45 % d'étudiants défavorables à cette présence policière. Ceci signifie que le sexe des enquêtés peut être une valeur significative pour le jugement porté sur la présence des forces de l'ordre à l'UFHB. L'on peut en dire autant quand il s'agit de jauger la présence policière à l'aune de l'appartenance ou non des enquêtés à un mouvement étudiantin qui la rejettent massivement (80 % des membres de mouvements étudiants).

Comme mentionné plus haut, l'UFHB étant un lieu marqué par la violence, l'on comprend que les étudiants voient en la présence des forces de l'ordre un moyen de réduire les crises, voire d'améliorer l'atmosphère critique qui y règne. La présence des forces de police est également un moyen de dissuasion de tout acte de violence pouvant se poser dans l'espace universitaire. Le tableau 1 permet donc de corroborer nos propos selon lesquels le besoin de sécurité est de plus en plus grand au sein de la population étudiante. En effet, en plus des enseignants du supérieur qui ont souhaité le maintien de la police nationale à l'université pour des raisons de sécurité²⁴, les étudiants montrent majoritairement qu'ils ont besoin de ces forces de sécurité sur l'espace universitaire. Ce primat accordé aux médias 2.0 fait de ceux-ci l'espace idéal de captation des échanges étudiants sur la présence de la police nationale à l'UFHB.

²⁴ <https://m.le360.ma/afrique/cote-divoire/societe/2016/07/08/3661-le-conseil-deluniversite-dabidjan-appelle-au-maintien-de-la-police-sur-le-campus-3661> consulté le 12 janvier 2017

2.5. Le débat public virtuel autour de la présence policière à l'UFHB

À la question de savoir si les enquêtés font usage de l'internet, les tendances suivantes se dégagent : 99,2 % des répondants affirment qu'ils se connectent à internet contre 0,7 % qui affirme ne pas se connecter à l'internet. Ces résultats illustrent que l'usage d'internet est familier à l'écrasante majorité des étudiants. Ces chiffres traduisent un accaparement des nouvelles technologies par les étudiants. Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'on peut affirmer que les étudiants ne sont pas en marge de leur usage. Vu que l'internet offre de nombreuses possibilités et facilités (amélioration du rapport à l'espace et au temps) au quotidien de l'homme, les étudiants peuvent être amenés à en faire de multiples usages (s'informer, discuter, s'évader entre autres).

La connaissance et l'usage des TIC peuvent permettre de comprendre ces différents emplois. Le taux de pénétration de l'internet en Côte d'Ivoire étant significatif (72%), ces chiffres se justifient. Nous observons dans le tableau à suivre les différents usages de l'internet par les étudiants.

Aussi voit-on que l'internet est un canal, voire un espace de discussions pour les étudiants. Ceci peut s'expliquer par les avantages que garantissent les outils de l'internet pour des échanges comparativement aux médias tels que la télévision, la radio ou encore la presse écrite. Nous ajoutons que la participation ne se fait qu'à condition d'avoir accès à l'internet, l'on peut ensuite participer à toutes sortes de débats sans risque de censure. Ce résultat peut aussi traduire que dans les différentes discussions auxquelles les étudiants ont pu participer, se trouvent des discussions en rapport avec l'université, et des problèmes qui la minent. Le tableau suivant illustre cette assertion et l'on peut s'apercevoir que sur le nombre de répondants utilisant internet, 35,3 % ont déjà participé à des discussions sur l'université ivoirienne. Et de cette pléthore de sujets probablement abordés, il est nécessaire de savoir si la présence policière à l'UFHB en a déjà fait partie.

Tableau 2 : Thèmes abordés par les enquêtés au cours de leurs discussions sur l'internet

Entre autres, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez discuté en ligne ?		
	Nb	% obs.
Les conditions de vie des étudiants	30	25,0 %
La violence à l'université	21	17,5 %
La présence de la police nationale	11	9,2 %
Les démarches administratives	10	8,3 %
Autres	3	2,5 %
Total	75	62,5 %

Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

Les résultats ci-dessus montrent les propositions de réponses faites concernant les thèmes en rapport avec l'université nationale par les étudiants sur internet. Les résultats les plus cités par les enquêtés sont respectivement « les conditions de vie des étudiants » (cité 30 fois), « la violence à l'université » (21 fois cité), « la police à l'université » (11 fois cité) et les démarches administratives (10 fois cité).

Les étudiants prennent donc part à des débats sur l'internet en rapport avec l'Université nationale ivoirienne. Les tendances suivantes se dégagent : 25 % des échanges sur l'université ont concerné les conditions de vie des étudiants, 17,5 % de la violence à l'université, 9,2 % à la présence de la police nationale à l'université et 8,3 % aux démarches administratives. Nous nous intéressons ici au taux d'échanges en lien avec la question de la présence policière. Ce chiffre traduit que, comme mentionné plus haut, la question policière est au cœur des préoccupations des étudiants à l'instar des conditions de vie des étudiants et de la violence à l'université, etc. Nous pouvons déduire que même si la présence de la police nationale n'est qu'en troisième position de grandeur parmi les observations des enquêtés, il n'en demeure pas moins qu'elle reste un sujet qui intéresse les étudiants.

Et ceux-ci en parlent sur la « place publique » numérique. Ces chiffres traduisent clairement la dimension de problème que prend cette présence policière dans l'espace universitaire. Le tableau ci-dessus ne présente que les statistiques relatives aux étudiants discutant ou ayant déjà discuté de l'Université FHB sur les outils du web 2.0. Ils représentent 62,5 % de notre population d'étude.

Les différents résultats et chiffres présentés dans cette section ont permis de voir que la présence des forces de police dans l'espace universitaire est un problème social étudiant. En effet elle concerne une partie importante de cette population et suscite des discussions publiques auxquelles les étudiants prennent part en vue d'apporter leurs réflexions personnelles sur ce sujet devenu public. Ces différentes discussions, se tenant sur les outils de l'internet, montrent ainsi que cette présence fait débat. Ce qui lui confère donc le caractère de problème social pour la communauté estudiantine.

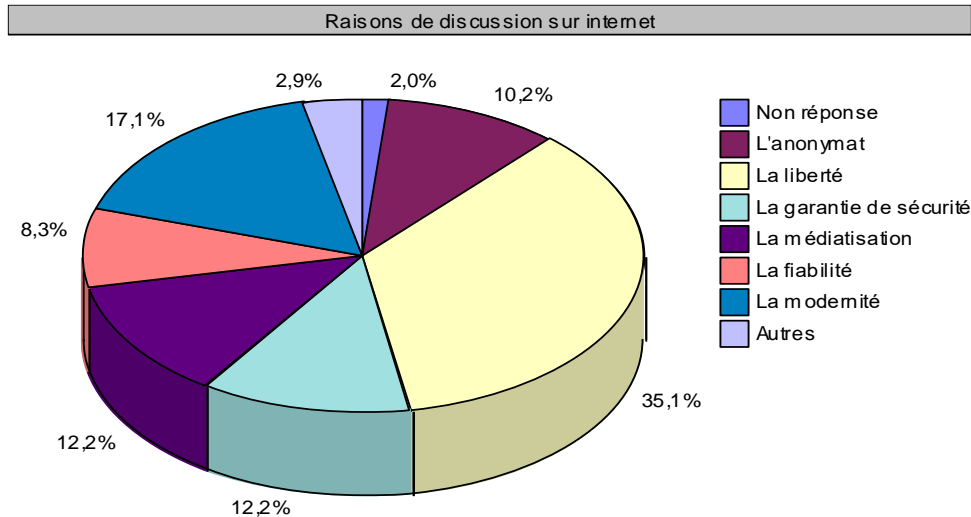
Il convient de se demander, dans la dernière partie de cette analyse et interprétation des données quantitatives, en quoi et pourquoi les outils de l'internet sont privilégiés par les étudiants pour échanger de la question de cette présence policière.

2.6. Les outils de l'internet comme espaces privilégiés de discussions

Le bilan des réponses concernant les différents outils de l'internet utilisés par les étudiants pour discuter nous est dressé comme suit : les médias en ligne les plus utilisés par les étudiants internautes sont par ordre de grandeur les réseaux sociaux numériques (24 %), les journaux en ligne (8,9 %), les forums (7,5 %), les blogs (6,2 %).

Ici, l'on peut s'apercevoir des différents moyens de discussion en ligne utilisés par les enquêtés. Ces résultats ne concernent que la frange des étudiants internautes utilisant les outils de l'internet à des fins de discussion. Aussi pouvons-nous constater que les outils numériques les plus usités sont les réseaux sociaux numériques.

Graphique 1 : Raisons du choix des outils du web 2.0 comme espaces de débat public



Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

Il est question ici de recenser les raisons des discussions menées par nos enquêtés sur internet. La question n°17 (En général, quelles sont les raisons qui vous amènent à participer à des discussions sur internet ?) nous a permis d'identifier ce qui fait des outils d'internet l'espace par excellence de leur débat public sur une thématique comme celle de la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny. La figure nous donne les résultats suivants : la majorité des répondants (35,1 %) argue que les outils d'internet garantissent la « liberté » dans la participation à un débat. 17,1 % trouvent en ces outils un signe de « la modernité » dans les débats publics. 12,2 % des enquêtés choisissent autant « la médiation » que « la garantie de sécurité », 10,2 % choisissent « l'anonymat » et, enfin, 8,3 % choisissent « la fiabilité ».

Le fort taux de réponses en faveur de la « liberté » garantie par les outils du web 2.0 s'explique d'abord par le fait que le web est, il est utile de le rappeler, virtuel donc insaisissable. Ce qui favorise une expression plus aisée sur ces différents outils collaboratifs. En effet, l'on peut remarquer que de grands bouleversements dans l'ordre de la divulgation des informations se sont accrus avec l'avènement de ces outils virtuels. Les étudiants préfèrent utiliser ces plateformes, à notre sens, parce qu'elles n'engagent pas leur présence physique et la traçabilité de leurs propos est encore plus difficile à réaliser. Cet argument des nouveaux médias est de poids dans des pays où les citoyens ont de plus en plus de mal à s'exprimer librement, sans crainte de représailles de toutes parts.

La deuxième raison du choix des outils du web 2.0 par les étudiants (17,1 %) est « la modernité ». Sur les outils du web 2.0, les internautes peuvent maintenant produire du contenu et faire connaître leurs points de vue à souhait, sans un quelconque filtre. Ce qui marque une rupture avec les anciens médias où le contrôle de la chaîne d'informations s'opère à tout niveau du traitement de l'information. Et l'inexistence d'espace d'échanges, ouverts à tous et où l'on peut librement s'exprimer, à l'UFHB est comblée par ces outils numériques.

Il faut noter ici le très faible taux de non-réponse (2 %), ce qui prouve que les outils participatifs de l'internet ont été adoptés aujourd'hui par les étudiants et sont utilisés dans une logique de développement des usages des technologies nouvelles.

3. UNE OPINION PUBLIQUE ESTUDIANTINE CONTRASTÉE AUTOUR DE LA PRÉSENCE POLICIÈRE A L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Selon Bernard Lamizet et Ahmed Silem, l'opinion publique désigne plusieurs réalités, à savoir un principe et un mécanisme fondamental de la vie démocratique, une fiction juridique et statistique, la légitimation de la domination politique, une contrepartie du pouvoir et un instrument de l'exercice du pouvoir²⁵. Nous avons, à ce niveau de la recherche, confronté l'opinion publique recensée auprès de la population estudiantine de l'UFHB avec chacune des facettes de l'opinion publique présentées par ces deux auteurs.

La première réalité se rapporte au principe et mécanisme fondamental de la vie démocratique. En effet, ces penseurs soutiennent que l'opinion publique résulte de « la reconnaissance de la liberté d'expression et de l'égalité devant la loi », principe cher à tous les pays démocratiques. Rapportée à notre étude, cette assertion prend tout son sens. La volonté des différents étudiants s'exprimant sur la question de la présence de la police sur internet ou dans tout autre espace d'échange public démontre leur intention de s'exprimer sur des faits ou phénomènes les concernant. Ceci traduit également la conscience d'homme libre et voué à s'exprimer librement que tout citoyen doit avoir dans un système démocratique. Ils envisagent donc d'apporter un changement par l'exercice public de leur droit.

Pour les deux auteurs de ce dictionnaire encyclopédique, l'opinion publique prend une forme de fiction juridique et statistique, car elle présupposerait que chacun recherche nécessairement une solution prônant le bien commun face aux différents faits sociaux. Ce qui, à leur sens, est un point

²⁵ LAMIZET, B. et SILEM, A., *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses., 1997, pp 421-423.

de vue « naïf » dans la mesure où le fonctionnement démocratique offre « le spectacle d'une multiplicité de groupes qui s'affrontent et cherchent à faire prévaloir leurs intérêts ». Ce qui est aisément perçu dans cette recherche. En effet, les différentes tendances observées concernant la présence policière à l'UFHB (51,7 % d'étudiants favorables contre 48,3 % défavorables) et les positions divergentes des responsables étudiants interrogés corroborent ces propos des deux penseurs. L'opinion publique résultant de cette étude reflète « davantage le poids relatif de chacun de ces groupes que la recherche objective du plus grand intérêt pour tous ».

La légitimation de la domination politique que peut représenter l'opinion publique s'observe également dans cette étude. Les résultats issus de la recherche peuvent en effet servir d'arguments sur lesquels des actions politiques pourraient s'appuyer. Cette posture est à envisager dans le cadre d'actions publiques dans le domaine de la sécurisation des milieux de formation. Les différentes tendances ressorties par notre sondage d'opinion peuvent constituer un recours pour certaines actions publiques concernant l'université.

Bernard Lamizet et Ahmed Silem invoquent comme quatrième réalité désignée par l'opinion publique, une contrepartie du pouvoir. Pour eux, elle est « une contrepartie réelle et efficace du pouvoir » en ce sens que les sondages permettent souvent d'influencer l'action des gouvernants. La présente étude peut donc servir à créer un cadre de sécurisation de l'espace universitaire en tenant compte des aspirations des différents acteurs universitaires. Cette étude, en dépit des biais rencontrés, peut apparaître comme un outil d'aide à la décision et une contribution à l'amélioration des rapports entre les acteurs universitaires et l'équilibre dans la gestion de la sécurité à l'UFHB.

CONCLUSION

La construction de l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'UFHB part des perceptions individuelles des étudiants eux-mêmes pour aboutir à une confrontation d'idées ou encore un débat public qui se déroule à travers le canal des outils participatifs de l'internet.

La démarche hypothético-déductive (basée sur les méthodes qualitative et quantitative) a favorisé une recension efficace des informations, car ces outils ont permis l'accès aux informations recherchées pour la validation de cette étude. Les différents résultats issus de la collecte de données nous ont permis de constater que la présence policière à l'UFHB est diversement appréciée par les étudiants et les raisons qui sous-tendent ces appréciations sont de divers ordres. L'opinion publique estudiantine autour de cette présence policière reste un champ de forces dominé par des appréciations diverses et contradictoires.

Et la perception de cette présence policière à l'UFHB par une frange de la population étudiante comme problème social explique la construction de cette opinion publique estudiantine. Ce qui amène les étudiants à se tourner vers les médias numériques afin de se prononcer sur la question.

Aussi faut-il rappeler le rôle déterminant des médias numériques dans la construction de l'opinion publique dans la mesure où il a été constaté qu'il n'existe pas d'espace public physique estudiantin. Les outils numériques participatifs apparaissent donc comme la garantie d'une liberté d'opinion et d'expression pour les étudiants. En sus, ils nous ont permis de comprendre qu'une frange de cette population estudiantine utilise les outils de l'internet à des fins de discussion.

Il urge de créer un cadre favorable aux différents échanges en vue de trouver le juste milieu entre les revendications des acteurs universitaires : ce qui favorisera l'amélioration du contexte social existant à l'université publique ivoirienne. Des conditions doivent donc être mises en œuvre pour favoriser la création de lieux d'échanges afin de permettre aux différents acteurs de s'exprimer. Ceci peut, par ricochet, contribuer à résoudre plusieurs grands problèmes à l'UFHB tels que la violence qui y règne depuis des décennies.

Il est plus que nécessaire, de nos jours, de porter un regard sur les pratiques politiques à l'aune de l'évolution des médias numériques en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDIMA, Jean-Godefroy (2005), « Internet et le monde académique africain », in *Diogène*, n° 211, p. 117-125.
- BLUMER, Herbert et RIOT, Laurent (2004), « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n° 67, p. 185-199.
- BOUDOKHANE, Fairouz (2006), « Comprendre le non-usage technique : réflexions théoriques », in *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 13-22.
- BOUGAMRA, Mayssa (2015) avril, Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie, Mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- BOURDIEU, Pierre (1973), « L'opinion publique n'existe pas », in *Les Temps modernes*, n° 318, p. 1292-1309.
- CARDON, Dominique & SMYRNELIS, Carmen (2012), « La démocratie Internet », in *Transversalités*, n° 13, p. 65-73.
- CHAMBAT, Pierre (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », in *Technologies de l'information et société*, n°3, p. 249-269.
- CHARAUDEAU, Patrick (2013), *La conquête du pouvoir : opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, Paris, L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, Patrick (2014), *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Limoges, Editions Lambert-Lucas.

- CHARLE, Christophe et VERGER, Jacques (2007) *Histoire des universités*, Paris, PUF (2^{ème} édition revue et augmentée), Coll. Que sais-je ?, n° 391.
- DAHLGREN, Peter (1994), « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? », in *Hermès*, n° 13-14, p. 243-262.
- DALHGREN, Peter (2003), « Web et participation politique : quelles promesses et quels pièges ? », in *Questions de Communication*, n° 21, p. 151-168.
- DALHGREN, Peter (2012), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », in *Réseaux*, n° 100, p. 157-186.
- DALHGREN, Peter (2012), « Reconfigurer la culture civique dans un milieu médiatique en évolution », in *Questions de Communication*, n° 03, p. 13-24.
- DUMONT, Fernand et al (dir.), (1994), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GOIN, Bi Zamblé Théodore (2011), « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », in *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, Vol.9, n°1 & 2, Dakar, CODESRIA, p. 133-146.
- HALIMI, Serge & al. (2006), « *L'opinion, ça se travaille...* ». *Les médias et les « guerres justes » : Kosovo, Afghanistan, Irak*, Marseille, Agone.
- JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », in *Réseaux*, n° 100, p. 487-521.
- LAMIZET, Bernard et SILEM, Ahmed (1997), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses.

*Appropriation des outils du web 2.0 par les étudiants de l'université
Félix Houphouët-Boigny : création d'un espace de discussion
virtuelle sur la présence policière dans l'institution*

LAROQUE, Pierre (1969), *Les grands problèmes sociaux contemporains*,
Vol.1, Les Cours de droit.

MAYSSA, Bougamra, (2015), *Internet et démocratie : les usages
sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*,
Mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec à
Montréal, Montréal.

NEVEU, Erik (1999), « L'approche constructiviste des problèmes publics.
Un aperçu des travaux anglo-saxons », in *Études de communication*,
n° 22, p. 41-58.

NOËLLE-NEUMANN, Élisabeth (1989), « La spirale du silence. Une théorie
de l'opinion publique », in *Hermès*, n° 04, p. 181-189.

SERRES, Michel (2012), *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier.

VITALIS, André & al. (1994), *Médias et nouvelles technologies : pour une
socio-politique des usages*, Rennes, Editions Apogée.

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Achévé d'imprimer
sur les presses



Décembre 2021

ISBN : 2-909426-54-8

EAN : 9782909426549

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci